



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COUR D'APPEL DE PARIS
Parquet général

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 juin 2022

AUDIENCE DE LA CHAMBRE DE L'APPLICATION DES PEINES DE LA COUR D'APPEL DE PARIS CONCERNANT PATRICK BALKANY

Le 31 mai 2022, la procureure de la République près le tribunal judiciaire d'EVRY interjetait appel suspensif d'un jugement rendu le 30 mai 2022 par le tribunal de l'application des peines d'EVRY ayant ordonné le placement sous libération conditionnelle de Monsieur Patrick BALKANY, à compter du 1^{er} juin 2022, dans le cadre d'un aménagement de la peine prononcée à son encontre par arrêt de la cour d'appel de Paris en date du 4 mars 2020, du chef de fraude fiscale.

Cette affaire sera appelée à l'audience de la chambre de l'application des peines de la cour d'appel de Paris (pôle 2- chambre 10), **le 30 juin 2022 à 13h30**.

Rémy HEITZ

Contact presse

Maxime DOLIVEUX, magistrat chargé de la communication et de la relation presse

presse.ca-paris@justice.fr

+33 (0) 6 20 34 20 71